

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du : 17 juillet 2012

Contacts :

Philippe Portier - Dominique Gillier : 01 56 41 50 70

PSA : reçue par le ministre du redressement productif, la CFDT demande les moyens du dialogue social et pour garantir un emploi pour tous

Suite à l'annonce, par PSA, de 8 000 suppressions d'emplois, les syndicats du groupe et leurs fédérations de la métallurgie ont été reçus par Mr Montebourg, Ministre du redressement productif, mardi 17 juillet 2012 à 18h.

La FGMM-CFDT a fait part au Ministre de deux demandes qu'elle portera aussi lors du Comité Central d'Entreprise du 25 juillet prochain.

1°) La CFDT constate que la direction du groupe mènera la consultation des instances représentatives du personnel, simultanément sur les aspects économiques qu'elle avance pour justifier son plan de réduction d'effectif et de fermeture d'un site, et sur les mesures sociales de mobilité et de reclassement des salariés concernés. La direction laisse ainsi peu de temps à la consultation des représentants du personnel, sur la pertinence des motifs économiques qu'elle invoque pour soutenir son plan.

La CFDT constate également que le rapprochement de PSA avec GM produira probablement aussi des effets sur les activités et les emplois du groupe et de ses sous-traitants.

Il est donc indispensable que les représentants des salariés puissent évaluer, sur le long terme et avec les moyens qui conviennent, cette stratégie économique et ses conséquences sur la pérennité des activités et des emplois du groupe et de ses sous-traitants.

C'est pourquoi **la CFDT demande la négociation d'un accord de méthode** qui permette :

- d'engager la direction du groupe à informer et à débattre, avec les représentants du personnel, de sa stratégie et à en évaluer les effets préalablement aux décisions ; ce dialogue permanent pourrait être confié à une commission économique dans le cadre du comité de groupe européen ;

- de garantir les moyens d'information, d'expertise et d'analyse et les délais nécessaires à cette discussion-consultation permanente, sur le projet économique de la direction, y compris les coopérations envisagées avec GM.

2°) La CFDT considère que, face à l'ampleur exceptionnelle des suppressions d'emplois envisagées, **les moyens prévus par l'accord de GPEC de 2007 doivent être renforcés significativement**, notamment en matière de formation et d'accompagnement de la mobilité, **pour garantir un emploi à tous les salariés de PSA.**